

Dans nos plans pour l'industrie canadienne de la radiodiffusion au cours de l'année à venir, il importe de garder à l'esprit que des villes comme Windsor y perdront beaucoup si nous ne prenons pas bien soin des réseaux de radiodiffusion tant privés que publics.

Ce sont quelques-unes des choses qui préoccupent mes électeurs. Je suis heureuse d'avoir pu les porter à l'attention du gouvernement en ce temps particulier de l'année.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureuse de cette occasion qui a été donnée à tous les députés à la Chambre de parler librement de ce qui les préoccupe dans le budget à venir et de conseiller le ministre des Finances, qui travaille actuellement à la conception du budget de 1996-1997.

Il est évident que mes électeurs, comme tous les Canadiens, s'inquiètent particulièrement de la dette et du déficit faramineux et de l'avenir que nous réservons à nos enfants si nous négligeons de régler ce problème.

Je siége au Parlement depuis 1988. Année après année, j'ai entendu des discours du budget où l'on fixait des objectifs de réduction du déficit et de maîtrise de la dette. Je n'ai jamais eu connaissance qu'on ait atteint ces objectifs, et le déficit et la dette continuaient à augmenter. Je suis heureuse de faire remarquer que notre gouvernement a réussi à respecter et à dépasser ses objectifs de réduction du déficit.

Il y en a qui disent que nous devrions faire plus, et plus rapidement. Au nom de la réduction du déficit, ils proposent la destruction de nombreux programmes qui reflètent les valeurs canadiennes, beaucoup de programmes qui, à notre avis, définissent notre nation, notre engagement qui consiste à nous occuper de ceux qui sont dans le besoin, notre engagement qui est de partager, en tant que société, non seulement avec nos concitoyens, mais également entre les régions.

Le Canada n'est pas un pays qui se préoccupe seulement de ses propres intérêts. Nous avons reconnu qu'un enfant d'une petite localité pauvre de Terre-Neuve a autant de droits à l'éducation et à une alimentation suffisante qu'un enfant qui grandit dans un quartier aisé du centre-ville de Toronto.

Ce que nous avons essayé de faire et ce que mes électeurs continuent à me demander de faire, c'est de trouver un juste milieu entre la réduction du déficit et nos valeurs sociales. Nous devons continuer à mettre en place un pays qui se préoccupe de ses ressources humaines autant que de ses ressources financières. Même si nous ne voulons pas laisser à nos enfants une dette qu'ils ne sauraient gérer, nous ne voulons pas non plus créer une société mesquine dont ils ne voudraient pas faire partie. C'est cela la différence entre nos mesures et certaines des mesures que d'autres proposent, en particulier le Parti réformiste.

Je voudrais parler de deux ou trois autres questions particulières. Le gouvernement s'est engagé à réformer les pensions pour faire en sorte que, dans l'avenir, nous soyons en mesure de répondre aux engagements pris à l'égard des personnes âgées, ainsi que des Canadiens qui travaillent et qui ont accumulé une pension au cours des années pour ne pas vivre dans la pauvreté à

Initiatives parlementaires

la retraite. J'invite le gouvernement à prendre en considération, comme il a l'habitude de le faire, la nécessité d'être juste et la nécessité de trouver un équilibre raisonnable entre les différents groupes de notre société, entre les hommes et les femmes, et à commencer à corriger certaines des inégalités économiques qui marquent les sociétés occidentales.

Je voudrais mentionner que Radio-Canada unit notre pays et nous donne un sens d'identité et une meilleure vision de nous-mêmes. Beaucoup de mes électeurs s'inquiètent des réductions budgétaires qui, à leur avis, diminuent la capacité de Radio-Canada de remplir son mandat vis-à-vis de la nation.

Je veux avant tout parler de l'importance que mes électeurs attachent à la création d'emplois et à une économie qui permettra aux jeunes de mettre leurs talents à profit. Je veux parler de l'importance de l'annonce qui a réaffirmé notre engagement à l'égard de la garde des enfants, grâce auquel les femmes et les familles ayant des enfants ne seront pas obligées de choisir entre leur participation à l'économie et le meilleur intérêt de leurs enfants, les bons soins à donner à leurs enfants.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Devrais-je demander à la députée de poursuivre lorsque nous aurons terminé les autres travaux de la Chambre?

Mme Catterall: J'en serai très heureuse, madame la Présidente.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Comme il est 17 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

Mme Meredith: Madame la Présidente, je voudrais intervenir pour présenter un projet de loi du Sénat. Je crois que j'ai le consentement unanime de mes collègues à cet égard. Si je le peux, je vais poursuivre.

La présidente suppléante (Mme Maheu): La députée a-t-elle le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

L'ÉGLISE MISSIONNAIRE ÉVANGÉLIQUE

Mme Val Meredith (au nom de Mme Ablonczy) propose: Que le projet de loi S-12, Loi portant fusion de l'Église missionnaire, de droit albertain, avec l'Église évangélique, section de l'Ouest canadien, de droit fédéral, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité plénier.

—Madame la Présidente, je prends la parole à cette occasion au nom de ma collègue de Calgary-Nord.

L'Église missionnaire évangélique, section de l'Ouest canadien, est une société fédérale qui a été constituée en personne morale par une loi d'initiative privée du Parlement du Canada en 1928.